

Réf: Dossier 167449

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CENTRE MEDICAL NONHOLO »

Siège Abidjan, Anyama, ABIDJAN ANYAMA A 200
METRE DE UNICAF DERRIERE LA MOSQUEE BOUARE, Lot
00, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07/12/2022 , et enregistrés au CEPICI le 09/12/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CENTRE MEDICAL NONHOLO »

Objet : SOINS MEDICAUX

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Anyama, ABIDJAN ANYAMA A 200 METRE DE UNICAF DERRIERE LA MOSQUEE BOUARE, Lot 00, Ilot 00

Dirigeant(s) Mlle BAKAYOKO FATOU (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-11672 du 20/12/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°73089/GTCA/RC/2022 du 20/12/2022

